

**PORTANT ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT
DES INITIATIVES ETUDIANTES (FSDIE)**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération 2017-01-31-02 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique portant sur la composition de la Commission FSDIE ;

Vu la délibération 2017-11-28-02 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique portant sur la Charte FSDIE ;

Vu la proposition de la Commission FSDIE qui s'est tenue le jeudi 2 mai 2019 ;

Vu la délibération de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 21 mai 2019 ;

ARRETE

Article 1 :

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE), d'un montant de 40 847€, est réparti entre 16 projets d'associations étudiantes conformément au tableau ci-dessous :

Association	Numéro Siret	Projet	Domaine du projet	Délibération de la CFVU
Association Culturelle Des Classiques	W632012720	Concert	Culture artistique	405,00 €
Association Des Etudiants Infirmiers d'Auvergne	W151003991	Challenge Inter-IFSI	Cohésion étudiante	2 018,00 €
Association des Etudiants et Lycéens de Mayotte d'Auvergne	W632007413	Journée d'Accueil et d'intégration des étudiants Mahorais	Cohésion étudiante	800,00 €

Association Sénégalaise de Clermont Ferrand	W632002475	Journée d'intégration pour les nouveaux étudiants	Cohésion étudiante	1 500,00 €
Association pour la Formation et l'Entraide Clermontoise des Tuteurs en Santé	W632012785	Week-end Formation Tuteurs	Acquisition et développement de compétences	8 250,00 €
BUREAU DES ARTS DE POLYTECH CLERMONT-FERRAND	W632000515	GALA Polytech Clermont-Ferrand	Événement festif	3 000,00 €
BDE ECO DROIT	W632001027	Gala BDE Eco-Droit 2019	Événement festif	2 922,00 €
BDE INFIRMIER CLERMONT-FERRAND GALA	W632005051	Gala des Etudiants Infirmiers	Événement festif	1 050,00 €
BUREAU DES ELEVES DE POLYTECH' CLERMONT-FERRAND - Pingouins sans frontières	W632002513	Course des Pingouins	Compétition Sportive	600,00 €
BUREAU DES SPORTS DE POLYTECH' CLERMONT-FERRAND X Dôme	W632003044	Mouv'Aydat	Compétition Sportive	772,00 €
BDE STAPS	W632000826	Formation des bénévoles	Acquisition et développement de compétences	1 780,00 €
		POOL PARTY CFSE	Événement festif	3 290,00 €
CINEFAC	42388088200014	Programmation Cinéfac 2019/2020	Culture artistique	10 000,00 €
Doct'Auvergne	W632006548	Les chercheurs se me ent à nu #5	Acquisition et développement de compétences	500,00 €
L'Hépatix	W632003599	Dotation d'instrument pour la Fanfare L'Hépatix, Fanfare étudiante Auvergnate	Culture artistique	3 000,00 €

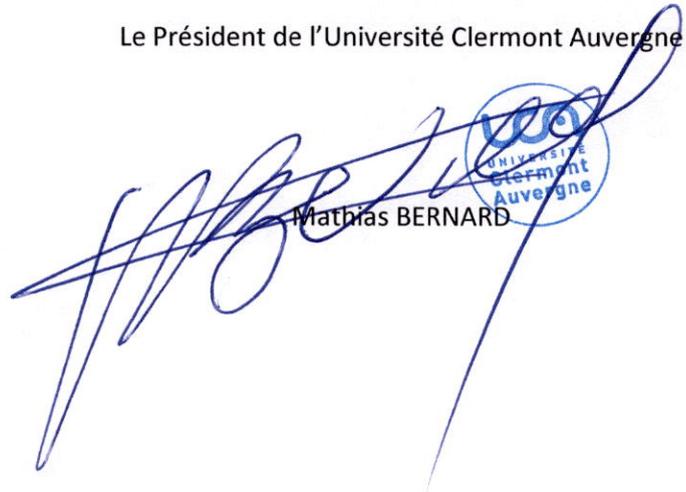
Panta Rhei	W632000058	Le Ciron hors-série sur l'Esthétique	Culture artistique	550,00 €
		Rencontre philosophique, les 10 ans de l'association	Conférence Débat	410,00 €

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'université Clermont Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04/06/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne




Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le

05 JUIN 2019

- Publié le

05 JUIN 2019

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.